



Union Nationale des Syndicats Autonomes

GAMELLES ET BIDONS

INTERREGION
du Sud-Ouest
Mars 2016



AGEN LE 24 MARS : TOUS SUR LE PONT !

À l'appel des organisations syndicales douanières, le **24 mars** sera une journée d'actions douanières ciblées sur le territoire national. Pour le grand Sud-ouest un rassemblement est organisé devant les locaux de la brigade d'Agen.

Le site d'Agen a été désigné pour plusieurs raisons: la mobilisation des agents, quelle que soit leur branche d'activités, (le site comprend une brigade, un bureau et un centre de viticulture tous menacés) y est exemplaire depuis que la suppression de la brigade a été annoncée, par ailleurs, les médias et les politiques ont montré de l'intérêt au maintien de l'activité douanière en Lot-et-Garonne.

Ce jeudi 24 mars réunira donc les douaniers de l'interrégion et des régions limitrophes pour une grande journée où seront également conviés les médias, les politiques et les professionnels sensibles à la disparition de la douane dans le Lot-et-Garonne.

Venez donc nombreux, que ce soit en journée de repos, de congé, d'absence légale ou en jour de grève, en solidarité avec tous les douaniers dont les vies professionnelles et personnelles subissent les affres du PSD. (Privilégiez le covoiturage)

Jeudi 24 mars dès 10h - Agen (sortie d'autoroute - Bureau des Douanes)

VENEZ NOMBREUX

La situation de la brigade d'Agen :

Concentration des bureaux de douanes, redéploiement des brigades sur les grands axes de trafic telles sont les leitmotifs de l'administration pour dessiner la future carte des implantations douanières. Et telle est la logique qui abouti à l'annonce de la fermeture de la BSI d'Agen ! Or, l'utilité d'une brigade douanière ne se résume pas selon nous aux seules quantités de produits illicites saisis. Dans ce cas, effectivement, seule la présence d'unités implantées sur les grands axes de fraudes, se justifierait. Non ! Nos administrateurs doivent également considérer, dans certaines situations, l'intégration de la présence douanière dans le tissu sociaux-économique régional.

L'UNSA défend l'idée que le Lot-et-Garonne doit conserver sur son territoire une brigade douanière qui permettrait à l'aéroport d'Agen de garder son statut international, aux centres viticultures d'Agen et de Langon d'avoir une brigade d'appui proche pour certains contrôles dans le secteur viti-vicole, au centre de fret express de Samazan d'être contrôlé, aux débitants de tabacs en milieu rural de ne pas subir une concurrence déloyale en provenance d'Andorre. Sans parler de l'intérêt de garder un œil sur des axes importants et stratégiques de circulation comme le sont les RN21, A62 et RD 813 et 933 !

L'UNSA appuie le projet des agents de la BSI d'Agen pour une présence en Lot-et-Garonne !

CTSD du 1^{er} mars : quel super tuesday !

La présence de la totalité des OS à cette première convocation du CTSD, mardi 1^{er} mars jour du super "tuesday", ainsi que la stratégie syndicale visant à poursuivre dans la dénonciation des errements administratifs concernant l'articulation CHS/CTSD n'a semble-t-il pas déconcerté le DI.

Pour résumer : "Hilary", et affirmé ne pas s'être "Trumpé" dans les procédures !

Mais si super mardi il y eut, il aura duré toute la journée ! En effet, les représentants du personnel ne participant pas aux votes sur la fermeture du bureau de Périgueux et la réorganisation des divisions de la direction de Toulouse, cette posture étant considérée par le président du CTSD comme une abstention, l'avis sur ces deux points de l'ordre du jour a été considéré donné.

Néanmoins d'autres avis sur des délibérations proposées par l'intersyndicale ont été donnés pour notamment obtenir des compléments d'informations dans les différents CHS et proposer une fiche de synthèse type des possibilités de reclassement qui permettrait ainsi aux agents réorganisés de se projeter dans le futur.

Le point suivant concernant les effectifs de référence humaine était également quelque peu l'exceptionnel : car c'est la première fois depuis de nombreuses années, à périmètre égal de missions, que les effectifs de la DI se trouvent en croissance, passant de 987 à 1010. (Vous pouvez voir le détail par DR sur la page suivante).

C'est la déclinaison au niveau local de l'annonce présidentielle pour un recrutement complémentaire de 1000 agents des douanes sur deux ans.

Certes, les préconisations que nous tenions dans le "gamelles et bidons" de début d'année sont visiblement suivies (renforcement des brigades aéroportuaires, du CODT, de brigades telle celle d'Hendaye ..). Mais nous y voyons plus un simple saupoudrage ainsi qu'une contribution régionale à la reconstitution du mode opératoire, en cas d'urgence, du service national de Paris Spécial qu'un renforcement des possibilités de contrôle.

En effet certains nouveaux agents viendront effectuer les tâches accomplies jusqu'à présent par des agents de Paris Spé (exemple sur la brigade de Périgueux avec l'aéroport) ou des tâches nouvelles (exemple Bassens qui devra assurer la surveillance ferroviaire vers Irún) libérant ainsi des agents pour le service mobile et d'action en cas de crise qu'est Paris Spécial.

D'autre part, l'effort fait en 2016, semble s'essouffler fortement en 2017 puisque après 32 agents surveillance supplémentaires cette année nous n'aurons l'an prochain que 10 renforts ; **tout à fait insuffisant !**

Le point suivant sur la mise en œuvre du CODT, dont les effectifs passent de 19 à 20, a vu les OS réclamer un passage de ce sujet en CT réseau arguant d'une création nationale contrairement à l'interprétation administrative qui y voit la transformation d'un existant qui était expérimental jusqu'à présent. Le Président a demandé en vain les avis des représentants du personnel.

Néanmoins nous avons obtenu que le DI reconnaisse une indemnité pour les conditions de travail.



Président transmettre à la DG une demande agents du CODT et au CHS un suivi sur les

Concernant la géolocalisation, le DR a confirmé son aspect purement soutien technique afin d'offrir aux agents un supplément de sécurité ; les informations n'étant pas transmises à une voie hiérarchique mais directement au CODT.

EFFECTIFS DE REFERENCE 2016 pour la DIRECTION REGIONALE de BORDEAUX							
SERVICES	RESIDENCE	TOTAL	A+	A	B	C	AUTRES
DIRECTION : BORDEAUX							
Bureaux de la direction régionale	Bordeaux AG/OP-CO	23	3	10	10		
S.R.A.	Bordeaux SRA	2		2			
Recette régionale	Bordeaux AG/OP-CO	16	3	3	9	1	
Service régional d'enquêtes (SRE)	Bordeaux AG/OP-CO	9	1	5	2	1	
Groupes d'intervention régional (GIR)	Bordeaux GIR	1		1			
CROC SU	Bordeaux SU	2		1	1		
COOT	Bordeaux SU	20		1	8	11	
Sous-total DIRECTION		73	7	23	30	13	
BORDEAUX 1 DIVISION							
Chef divisionnaire et secrétariat	Bordeaux AG/OP-CO	3	2		1		
Bureau de douane de BORDEAUX BASSENS	Bordeaux AG/OP-CO	25	2	5	12	6	
Bureau de douane de PERIGUEUX	Périgueux AG/OP-CO	0					
Recette locale de SAINT EMILION	Libourne AG/OP-CO	2			1	1	
Service de viticulture de LIBOURNE	Libourne AG/OP-CO	15	1	1	9	4	
Service de viticulture de BLAYE	Blaye AG/OP-CO	8	1		5	2	
Service de viticulture de BERGERAC	Bergerac AG/OP-CO	12	1	1	7	3	
	Bordeaux SU	30		1	11	18	
	Dont Motards :	8		3	5		
	Dont EMC-stups :	2		1	1		
Brigade de surveillance extérieure (BSE) de BORDEAUX	Périgueux SU	15		6	9		
	Dont EMC-stups :	1			1		
Sous-total DIVISION		110	7	8	52	43	
BORDEAUX 2 DIVISION							
Chef divisionnaire et secrétariat	Bordeaux AG/OP-CO	3	2		1		
Bureau de douane de MERIGNAC AEROPORT	Bordeaux AG/OP-CO	19	2	2	11	4	
Bureau de douane d'AGEN	Agen AG/OP-CO	13	1	2	6	4	
Bureau de douane d'ARCACHON PORT	Arcachon AG/OP-CO	4	1	2	1		
Service de viticulture de LANGON	Langon AG/OP-CO	12	1	1	7	3	
Service de viticulture de PAULLAC	Paullac AG/OP-CO	6	1		3	2	
Brigade de surveillance extérieure de BORDEAUX MERIGNAC	Bordeaux SU	25		1	9	15	
	Dont EMC-stups :	2		1	1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) d'AGEN	Agen SU	6		3	3		
	Arcachon SU	6		2	4		
	Dont EMC-stups :	1			1		
Sous-total DIVISION		94	8	6	44	36	
TOTAL GENERAL		277	22	37	126	92	
Dont :		sous-total AG / CO	172	22	32	86	32
		sous-total SURV	105	0	5	40	60

EFFECTIFS DE REFERENCE 2016 pour la DIRECTION REGIONALE de BAYONNE							
SERVICES	RESIDENCE	TOTAL	A+	A	B	C	AUTRES
DIRECTION : BAYONNE							
Services de la DR BAYONNE	Bayonne AG/OP-CO	21	4	5	11	1	
bayonne SRA	Bayonne SRA	1		1			
Bayonne recette régionale	Bayonne AG/OP-CO	9	3		5	1	
bayonne SRE	Bayonne AG/OP-CO	6	1	4	1		
Bayonne bhr	Bayonne SU	2				2	
Bayonne CROC	Bayonne SU	3		1	2		
CCPD	hendaye SU	5			2	3	
CCPD	Oloron SU	4			1	3	
Berkanis / vacataires		3					3
Sous-total DIRECTION		54	8	11	22	10	3
DIVISION de BAYONNE							
Bayonne div.	Bayonne AG/OP-CO	2	2				
bayonne bureau	Bayonne AG/OP-CO	13	1	4	4	4	
Mont de marsan bureau	Mont de Marsan AG/OP-CO	7	1	1	3	2	
	Bayonne SU	33		1	12	20	
bayonne bsi	Dont Motards :	8			2	6	
	Dont EMC-stups :	2				2	
Dax bsi	Dax SU	25		1	9	15	
	Dont EMC-stups :	2				2	
Hendaye bsi	Hendaye SU	56	1	2	17	36	
	Dont EMC-stups :	4				4	
Sous-total DIVISION		136	5	9	45	77	
DIVISION de PAU							
Pau div.	Pau AG/OP-CO	2	1		1		
Pau bureau	Pau AG/OP-CO	9	1	1	4	3	
	Cambo SU	15			5	10	
Cambo bsi	Dont EMC-stups :	1				1	
	Pau SU	29		1	10	18	
Pau bsi	Dont Motards :	6			2	4	
	Dont EMC-stups :	2				2	
Oloron bsi	Oloron SU	14			5	9	
	Dont EMC-stups :	1				1	
Sous-total DIVISION		69	2	2	25	40	
TOTAL GENERAL		259	15	22	92	127	3
Dont :		sous-total AG / CO	73	14	16	29	11
		sous-total SURV	186	1	6	63	116

EFFECTIFS DE REFERENCE 2016 pour la DIRECTION REGIONALE de MIDI-PYRENEES							
SERVICES	RESIDENCE	TOTAL	A+	A	B	C	AUTRES
DIRECTION :							
Services de la DR Midi Pyrénées	Toulouse AG/OP-CO	25	4	10	9	2	
Toulouse SRA	Toulouse SRA	3		3			
Toulouse Recette régionale	Toulouse AG/OP-CO	15	3	1	9	2	
Toulouse SRE	Toulouse AG/OP-CO	10	1	7	2		
Toulouse GIR	Toulouse GIR	1		1			
Toulouse BHR	Toulouse SU	2			2		
Toulouse CROC	Toulouse SU	2			2		
CCPD	Gaud SU	3			1	2	
Berkanis - vacataires		3					3
Sous-total DIRECTION		64	8	22	23	8	3
DIVISION TOULOUSE 1							
Toulouse div. 1	Toulouse AG/OP-CO	3	2		1		
Toulouse portel bureau	Toulouse AG/OP-CO	23	2	4	12	5	
Toulouse garantie	Toulouse Garantie	2		2	1	1	
Foix bureau	Foix AG/OP-CO	4	1		2	1	
Auch bureau	Auch AG/OP-CO	4	1		2	1	
Montauban bureau	Montauban AG/OP-CO	5	1		3	1	
Eauze Villi	Eauze AG/OP-CO	12	1	1	7	3	
Condom rd	Condom AG/OP-CO	2			1	1	
Ax les thermes bsi	Ax les Thermes SU	22		1	8	13	
	Dont EMC-stups :	7				7	
	Toulouse SU	23		1	10	17	
	Dont Motards :	7			3	4	
	Dont EMC-stups :	2			7	7	
	Gaud SU	13			5	8	
	Dont EMC-stups :	1				1	
Montauban bsi	Montauban SU	15			5	10	
Sous-total DIVISION		133	8	7	57	61	0
DIVISION TOULOUSE 2							
Toulouse div. 2		3	2	1			
Toulouse biagnac aéro bureau	Toulouse AG/OP-CO	23	2	4	12	5	
Abbi bureau	Abbi AG/OP-CO	5		1	3	1	
Cahors bureau	Cahors AG/OP-CO	7	1		4	2	
Gaillac viti	Gaillac AG/OP-CO	5	1		3	1	
Tarbes bureau	Tarbes AG/OP-CO	3	1		2		
Cahors viti	Cahors AG/OP-CO	0					
Puy Feveque rd	Puy-Fevègue AG/OP-CO	0					
Rodez bureau	Rodez AG/OP-CO	4	1		2	1	
Abbi bsi	Abbi SU	5			2	3	
Biagnac bse	Toulouse SU	38	1	1	15	21	
	Dont EMC-stups :	2			2		
Millau bsi	Millau SU	20		1	7	12	
	Dont EMC-stups :	1			1		
Tarbes bse	Tarbes SU	15			5	10	
	Dont EMC-stup :	1				1	
Sous-total DIVISION		128	9	8	55	56	0
TOTAL GENERAL		325	25	37	135	125	3
Dont :		sous-total AG / CO	161	24	32	75	27
		sous-total SURV	164	1	5	60	98

EFFECTIFS DE REFERENCE 2016 pour les SERVICES de la DIRECTION INTERREGIONALE de BORDEAUX							
SERVICES	TOTAL	A+	A	B	C	AUTRES	
Services ADMINISTRATION GENERALE							
Bureaux de la direction interrégionale - résidence Bordeaux AG/OP-CO	31	4	6	9	10	6	
T.S.I. (DI bordeaux : 1 A 4 B ; DR MP : 3 B ; DR BAY : 2 B) - résidences Bordeaux TSI, Bayonne TSI, Toulouse TSI	10		1	1	9		
Bordeaux musée - résidence Bordeaux Musée AG/OP-CO	4		2		2		
TOTAL AG		45	4	6	12	19	8
Services SURVEILLANCE							
Service technique automobile (STA)	3			1	2		
Brigade hors rang (BHR) - résidence Bordeaux SU	4				4		
BSI du MUSEE DES DOUANES - résidence Bordeaux Musée SU	5			1	4		
TOTAL SURV		12			2	10	
CSRII	92	5	4	15	50	23	
TOTAL GENERAL		149	9	10	27	71	41

Le point d'information sur les évolutions 2016-2017 au sein de la DI n'a pas apporté de surprise si ce n'est l'annonce du report des élections à la Masse et en vrac :

- redimensionnement du centre viti de Blaye ;
- fermeture brigade d'Albi ;
- nouveaux locaux pour Millau ;
- fermeture de la brigade d'Agen et avenir de la BS d'Arcachon ;
- centre d'expertise de Blagnac ;
- création d'une cellule régionale des tabacs à Toulouse ;
- mise en place de la Cellule de contrôle interne ;
- centralisation comptable de Bayonne et bordeaux ;
- évolutions du bureau de Tarbes, des RL de Condon et St Emilion ;
- débat sur les évolutions des centres viti de Gaillac et Montauban ;
- examen des conséquences de la centralisation des remboursements TICPE et gestion TSVR ;
- évolution territoriale .

L'UNSA discutera lors de sa prochaine AG de la stratégie à adopter afin de défendre au mieux les agents et la douane notamment dans le cadre des réunions CTSD.

DERNIERE INFO : L'UNSA alerte les autorités politiques pour demander le maintien d'une présence douanière au Port du Verdon.

Alors que l'administration achève le démantèlement de la brigade qui opérait en médoc, un retour de manivelle semble s'effectuer avec la reprise du trafic des porte-conteneurs sur le port du Verdon qui vient lui-même de connaître récemment une extension. À ce sujet, nos militants UNSA ont rencontré les autorités locales et la Mairie de Bordeaux pour leur remettre un dossier argumentant le bien fondé d'une présence douanière au Verdon. A Suivre ...

Pour l'UNSA le RDV salarial FP est essentiel

Stop à la baisse du Pouvoir d'achat des fonctionnaires !



L'UNSA a obtenu le rendez-vous salarial. Elle attache une attention toute particulière à sa réussite dans le cadre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations).

L'UNSA estime que c'est un des éléments clefs de ce protocole qu'elle a signé en 2015 avec la Ministre de la Fonction publique.

Le dispositif PPCR permet de moderniser la Fonction Publique et de la rendre plus attractive. Les déroulements de carrière et les grilles de rémunération indiciaire seront tous améliorés d'ici 2020. En 2016 pour la catégorie B et en 2017 pour les catégories C et A. L'UNSA fait plusieurs constats :

- La dernière véritable négociation salariale date de 1998, c'est-à-dire du siècle dernier.
 - Le point d'indice, base du calcul des rémunérations des agents publics, est bloqué depuis juillet 2010.
 - Depuis 2011, les agents publics voient leur cotisation retraite augmenter chaque année.
 - Il est établi que le pouvoir d'achat des personnels publics diminue.
 - Depuis 5 ans, ce gel a permis, selon la Ministre de la Fonction publique, une économie d'au moins 7 milliards d'euros.
- L'UNSA constate que les personnels publics, ont participé à l'effort national de réduction budgétaire. Que désormais, les conditions sont réunies pour permettre au gouvernement qui prône le dialogue social, d'ouvrir des négociations salariales. Il montrera ainsi l'importance qu'il attache à tous les agents, quelle que soit leur catégorie : C, B ou A. L'UNSA exige l'augmentation de la valeur du point d'indice.

DERNIERE MINUTE : report du GT national sur le CSRH du 11 mars au 03 juin